

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	43 (1955)
Heft:	825
Artikel:	Nos suffragistes à l'oeuvre : remarques sur le suffrage des adultes par le professeur Max Huber
Autor:	Huber, Max
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-268450

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD

Le président du Conseil d'Etat parle à la Journée des femmes vaudoises

Malgré de grosses chutes de neige, pendant la nuit, qui empêchent des cars d'amener à Lausanne, le 18 février, leur contingent de fort lointaines participantes, un bel auditoire de plusieurs centaines de personnes remplissait la Salle du Casino de Montbenon, pour la XXVIII^e Journée des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Mme Jaccottet-Dubois ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à toutes, au nom du Cartel vaudois des Associations féminines qu'elle préside, de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud et de l'Association agricole des femmes vaudoises.

Nos suffragistes à l'œuvre

Remarques sur le suffrage des adultes par le professeur Max Huber

Quand on dit que la démocratie c'est la domination de la majorité sur la minorité, cela est bien formellement juste, mais cela ne dit rien de l'essentiel, grâce à quoi une telle domination peut avoir sa justification intérieure. En ce qui concerne le vote des adultes, la référence à la majorité, à laquelle les femmes ont à soumettre, n'est qu'une réponse vide de sens, une pétition de principe, car la question de savoir quelle est la majorité du peuple n'est pas du tout tranchée.

Distinctions entre les catégories d'adultes

On ne peut contester que les démocraties antiques dans lesquelles une minorité de citoyens, politiquement autorisés, faisaient face à une majorité d'Ilots sans droits et d'esclaves, n'étaient pas de véritables démocraties pour notre conception actuelle.

Pourtant, le droit de vote général des hommes, tel qu'on l'a institué légalement au XIX^e siècle, est la base de l'égalité dans les rapports sociaux, en regard des différences établies antérieurement d'après la formation, la profession et surtout selon la propriété et le revenu.

La distinction établie d'après l'âge, un fait purement naturel, entre adultes d'un côté et enfants ou adolescents de l'autre, ne sera attaquée par personne, elle ne touche ni les intérêts sociaux, ni la dignité de la personne humaine, puisqu'elle est limitée par le temps.

La différence entre hommes adultes et femmes adultes est d'abord une distinction biologique, naturelle, mais elle n'est pas limitée par le temps. Le monde féminin, qui il forme aussi dans la population totale, une partie de vitale importance, est également répandu dans toutes les couches sociales, c'est pourquoi la mise à l'écart de la femme n'est pas essentiellement une injustice sociale, mais une méconnaissance de sa dignité humaine.

Toutefois, à la base de la prétention qu'ont les hommes d'imposer leur volonté aux femmes par leur majorité, se trouve une idée dont nous devons nous occuper ici.

Le seul argument politique et social que l'on puisse invoquer contre le droit de vote des adultes n'est presque jamais cité, car on a honte. Si nous l'invoquons, en effet, nous abandonnerions les bases morales de notre existence.

Il est certain que la stabilité d'une constitution, réellement adoptée en commun, dépend de l'accord qui règne entre les rapports de forces effectives, dans un pays, avec l'ordre légal.

Effect possible d'une majorité féminine

Or, la moitié masculine du peuple, indépendamment du fait qu'elle forme l'armée, est physiquement la plus forte. Si, par exemple, une loi était adoptée grâce à la forte majorité des femmes — disons si vous voulez sur le sujet d'un impôt sur l'alcool — contre la résistance passive de quelques partis de la population, l'exécution des prescriptions de la loi serait manifestement plus difficile que s'il s'agissait d'une loi à laquelle serait opposée une minorité du peuple dans laquelle les femmes formeraient le principal contingent.

Dans ces conditions, on peut supposer que l'opposition d'une partie du corps électoral aux droits politiques féminins vient moins de la crainte des extravagances qu'on pourrait redouter pour le bien général de l'Etat ou pour l'administration des finances, mais de la menace d'une législation restrictive et pénible sur la consommation de l'alcool.

Ceci fait partie de la psychologie cachée de la politique et il n'y a pas de quoi s'en réjouir.

Die Staatsbürgerin

Pour être bien servie,

la ménagère avisée fait ses achats

à la

COOPÉ

Escopette 5 %

Ristourne aux membres

"Nous luttons contre la vie chère"

Vers un texte de loi admettant les femmes dans les commissions officielles

On se souvient qu'après l'échec de la votation pour le suffrage féminin, en 1953, une commission avait été formée au Grand Conseil, chargée de présenter un projet de loi, grâce auquel les femmes pourraient faire partie des commissions officielles.

M. le Conseiller d'Etat Picot était le représentant du Conseil d'Etat au sein de cette commission, avant le renouvellement des autorités, en novembre 1954 ; il a été remplacé maintenant par M. le Conseiller d'Etat Alfred Borel.

Afin janvier dernier, cette commission s'est mis d'accord sur le texte élaboré, un nouvel article de la Constitution qui admet les femmes, aussi bien que les hommes, dans les commissions, comités et fondations officielles.

Le travail de la commission n'est pas pour autant terminé. Il reste à fixer les modalités d'application de ce principe nouveau qui se doit d'être inscrit dans la Constitution.

d'eau chaude par jour. Le système de chauffage de l'eau sera étudié de cas en cas.

15. Sols

Dans les pièces d'habitation :

Linoléum, bon, pratique, bon marché, de durée limitée.

Parquets et planchers :

a) Parquets de bois dur massif, à l'anglaise, en fougère ou autres bois, chers, d'entretien plus compliqué, très durable ;

b) Parquets plaqués, bons, moins chers, même entretien, moins durables ;

c) Planchers en lames (sapin tendre, pichpin plus dur) agréable, bon marché, entretien comme parquets, moins durables, trop tendres pour être livrés à n'importe quel locataire sans traitement préalable.

Parquets liège, assurent également une isolation thermique très agréable, un peu moins chers que parquets massifs, entretien facile mais risquent d'être endommagés par des locataires peu soigneux.

Le chauffage central par appartement peut être qualifié de peu économique et de pénible.

Le chauffage central à distance semble le plus rationnel.

14. Eau chaude

Chaque logement devrait disposer de 75 à 100 litres

d'eau chaude par jour. Le système de chauffage de l'eau sera étudié de cas en cas.

Nettoyage des sols précités

Bois — Pour faciliter le travail de la ménagère et pour des raisons d'hygiène (éviter la production de poussière), l'on cherche à remplacer les procédés traditionnels de nettoyage (paille de fer, encaustique, brossage) par des procédés nouveaux. Les nouvelles méthodes sont nombreuses et n'ont pas encore fait leurs preuves, on n'en décrira que le principe :

Parquets et planchers, neufs ou poncés, seront imprégnés d'un fond dur (bouche-pores) puis protégés et rendus brillants par quelques couches de cire dure. Il suffira de passer sur les sols un lingot humide, de les brosser de temps en temps pour les faire briller et de redonner une couche de cire dure 1 à 2 fois par an.

D'autres systèmes consistent à donner plusieurs couches de vernis protecteur. Ces vernis risquent de s'user aux endroits sollicités sans qu'il soit possible de les entretenir.

Il est recommandé de ne pas traiter les parquets plaqués (mosaïque) à la cire liquide (décomposition de la colle).

(à suivre)

BERNE

Comité jurassien

Depuis quelque temps, on est sans nouvelles de l'« initiative » réussie pour le suffrage féminin.

Les autorités cantonales n'ont pas l'intention, pourtant, de se dérober. Le Conseil exécutive prépare un contre-projet. Il envisage d'accorder le droit de vote aux femmes, dans les communes qui en décideraient ainsi.

Le Comité d'action jurassien s'est réuni une nouvelle fois et a pris connaissance de l'évolution de la question. Comme l'affaire est de la compétence du comité cantonal, les Jurassiens n'ont pris aucune décision à ce propos.

Par contre, il a été décidé de poursuivre la tâche d'information et une rencontre générale se tiendra dès que les circonstances l'exigeront.

Un grand nombre d'associations féminines jurassiennes ont envoyé des déléguées